Belinda PREVOST Signature numérique de Belinda PREVOST Date : 2026.05.07 15:29:42 +02'00'

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le 07/05/2026
ID : 059-215901398-20260429-DEL290426_Q10-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY

SÉANCE DU MERCREDI 29 AVRIL 2026 – 18 h 30 –

DÉLIBÉRATION DGS/29-04-2026/Q10

Date de convocation : 16 avril 2026

Le Conseil Municipal de CAUDRY s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Frédéric BRICOUT, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; M. DEVIENNE Marc, Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, Mme TRIOUX Sandrine, M. BONIFACE Didier, Mme THUILLEZ Martine, M. RIQUET Alain (à partir de Q11), Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, Adjoints au Maire ; M. CHMIELEWSKI Dominique, Mme DRON Francine, M. CATENNE Patrice, M. MARIN Yves, Mme CHATELAIN Nathalie, Mme LECOU Karine, Mme NAVEZ Patricia, Mme LEMAIRE Maria, M. DECALION Ismaël, Mme DEMADE Betty, M. LEFEBVRE Jérôme, Mme DENIZON Violenne, Mme LESECQUE Aurélia, M. ROUSSEAU Jérémy, Mme CAILLAUX Céline, M. BRULANT Damien, Mme DHAUSSY Bérangère, M. BAUDOUX Aurélien, Mme DISIDER Mélanie, Mme FROMONT Virginie, M. DHAUSSY Brandon, Mme LEFEBVRE Brigitte, M. COLLIN Denis Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membre absent ayant donné procuration :
M. RIQUET Alain : procuration à Mme THUILLEZ Martine (jusque Q10 inclus)

Membre absent :

Est désigné secrétaire de séance : M. BAUDOUX Aurélien

OBJET : FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DIRECTE LOCALE 2026

Madame Martine THUILLEZ, Adjointe au Maire, indique à l'Assemblée, que le projet de budget primitif 2026 a été élaboré en tenant compte, en matière d'impôts locaux, du maintien des taux d'imposition.

Elle rappelle qu'en application de l'article 16 de la Loi de Finances pour 2020, les parts communales et départementales de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) ont été fusionnées pour être affectées depuis 2021 aux communes en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales.

(Pour mémoire : taux TFPB communal 2020 : 19,51 %
taux TFPB départemental 2020 : 19,29 %)

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 059-215901398-20260429-DEL290426_Q10-DE

Un coefficient correcteur vient neutraliser les sur ou sous-compensation des effets liés à la diminution de moitié de la valeur locative des locaux industriels (valeur de taux de 2020).

Madame THUILLEZ rappelle que l'article 16 de la loi 2019-1479 de finances pour 2020 a supprimé la taxe d'habitation sur l'habitation principale à compter de l'année 2023 (TH).

Ainsi, à compter de 2023, la taxe d'habitation ne persiste que pour les résidences secondaires (THRS) et les autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Son taux doit être voté annuellement avant le 15 avril (article 1631 A du CGI).

Madame THUILLEZ propose donc, au Conseil Municipal, de maintenir, pour la 20ème année consécutive, s'agissant des taux communaux, les taux d'imposition directe locale fixés comme suit :

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) :	19,37 %
Taxe foncière (bâti) :	38,80 %
Taxe foncière (non bâti) :	44,40 %

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
3 ABSTENTIONS : Mme DISDIER – Mme FROMONT – M. DHAUSSY

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

VILLE DE CAUDRY (NORD)

Frédéric BRICOUT

Le secrétaire de séance,

Aurélien BAUDOUX

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR
TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE
07 MAI 2026

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL290426_Q10**
Objet :	**Budget Principal** **Fixation des taux de fiscalité directe locale 2026**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-04-29 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	059-215901398-20260429-DEL290426_Q10-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215901398-20260429-DEL290426_Q10-DE-1-1_0.xml	text/xml	895 o
Annexe (Fichier de signature électronique) Nom original : DELIB_290426_Q10.pdf Nom métier : 99_SE-059-215901398-20260429-DEL290426_Q10-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	729.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	7 mai 2026 à 12h23min49s	Dépôt initial
En attente de transmission	7 mai 2026 à 12h23min51s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	7 mai 2026 à 12h23min52s	Transmis au MI
Acquittement reçu	7 mai 2026 à 12h24min00s	Reçu par le MI le 2026-05-07